

BRATIGNY

A l'attention de M. Boris RICHEUX
70 rue de Châteaurenard – CP 80215
94572 RUNGIS CEDEX

Rungis, le 13 mars 2020

Objet : Renouvellement Convention FeL PARTENARIAT 2020

Cher Adhérent,

C'est avec plaisir que nous renouvelons votre engagement dans notre Convention FeL PARTENARIAT. Vous êtes enregistré sous le (s)

- **n° 94/UN020/01 pour le site de Rungis**

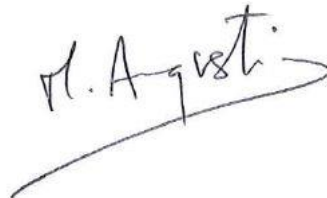
Nous informons la DGCCRF de votre engagement afin que cette information soit à la disposition de tous les inspecteurs sur la banque de données interne de l'Administration.

Nous vous demandons de nous signaler les incidents que vous pourriez connaître.

Notre équipe se tient à votre entière disposition pour vous aider, au mieux, dans la démarche qualitative dans laquelle votre entreprise s'engage.

Nous vous prions de croire, Cher Adhérent, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

La Déléguée Générale,
Mélina AUGUSTIDES



PJ : Certificat d'engagement FeL PARTENARIAT 2020

CERTIFICAT D'ENGAGEMENT 2020

Je soussigné, Christian BERTHE, Président de l'Union Nationale du Commerce de Gros en Fruits et Légumes (UNCGFL), atteste que la Société

BRATIGNY représentée par **Boris RICHEUX**

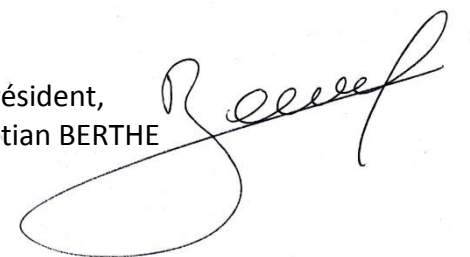
adhérente de l'UNCGFL, remplit les conditions fixées dans la Convention d'auto-contrôles FeL PARTENARIAT 2019-2021.

Cette attestation couvre le site suivant du 1^{er} février 2020 au 31 janvier 2021 :

ADRESSE SITE	NUMERO DE CONVENTION	RESPONSABLE DESIGNE
70 rue de Châteaurenard – CP 80215 94572 RUNGIS CEDEX	94/UN020/01	Hadjer DIAF

Fait le 13 mars 2020,

Le Président,
Christian BERTHE



QUALITÉ *e* SÉCURITÉ : LES PROFESSIONNELS S'ENGAGENT